

Pour aider les producteurs canadiens, nous proposons de majorer les taux NPF de certains produits chimiques, ainsi que sur les pneus et chambres à air industriels.

On m'a demandé à plusieurs reprises ce qu'il advenait des propositions de la Commission du tarif concernant les droits applicables aux fruits et aux légumes. Nous avons informé nos partenaires commerciaux que nous nous proposons de renégocier certains engagements du GATT qui nous empêchent actuellement d'accroître les droits sur les produits visés par le rapport de la Commission. Le gouvernement essaiera de faire aboutir ces négociations au plus tôt, pour pouvoir modifier par un projet de loi les taux applicables aux fruits et aux légumes frais et transformés.

[Traduction]

La structure fiscale

Notre régime fiscal est un autre outil qui permet de favoriser l'innovation et le changement. Dès ce soir, je présente des changements structurels importants dans trois domaines de la politique industrielle mis en relief par les Premiers ministres. Il s'agit de la recherche et développement, des transports et de l'énergie.

La recherche et développement

Nous devons continuer d'encourager les efforts de recherche et développement au Canada. Un niveau suffisant de R&D est indispensable à l'amélioration de la productivité et au renforcement de notre position dans un monde de plus en plus concurrentiel. Les sociétés ont actuellement le droit de déduire entièrement leurs dépenses courantes et en capital de R&D. Depuis l'an dernier, ces dépenses donnent aussi droit au crédit fédéral d'impôt à l'investissement de 5 à 10 p. 100. Dans nombre de cas, elles donnent également droit à une aide directe sous forme d'importantes subventions fédérales.

● (2022)

Je propose qu'à partir de ce soir, et ce pour 10 ans, les contribuables puissent déduire en plus 50 p. 100 de leurs dépenses additionnelles de R&D. Cette déduction s'appliquera à la partie des dépenses de fonctionnement et d'investissement qui dépasse la moyenne des trois années précédentes. Les sociétés seront donc dorénavant spécialement encouragées à augmenter leur R&D. Je souligne que cette déduction spéciale s'ajoute aux stimulants déjà prévus.

Cette nouvelle mesure fait du régime fiscal canadien de la recherche et développement l'un des plus généreux au monde. Chaque dollar de dépense supplémentaire ne coûtera, après impôts, que 20 cents aux entreprises. J'espère que cette disposition renforcera sensiblement la R&D dans le secteur privé. Et je compte sur les compagnies pour que les innovations technologiques qui en découleront soient exploitées au Canada pour y créer de nouveaux emplois.

Les investissements ferroviaires

La conférence des Premiers ministres a fait ressortir l'importance des transports dans le développement industriel et régional. Le chemin de fer garde un rôle de premier plan dans les transports, notamment pour les longs parcours et les produits pondéreux. Le gouvernement a récemment annoncé d'importants changements dans l'organisation du CN, destinés à la

Budget—M. Chrétien

rendre plus efficace. Le dernier budget comportait des stimulants à l'investissement en voies ferrées et en aménagements ferroviaires. A moyen terme, d'autres investissements importants seront nécessaires dans ce secteur pour en améliorer l'efficacité et la productivité.

Je propose donc de majorer sensiblement l'allocation du coût en capital permise à l'égard des investissements ferroviaires. Celle-ci prendra la forme d'un amortissement supplémentaire de 6 p. 100 par an pendant cinq ans, sur la plupart des immobilisations d'une compagnie ferroviaire. Cette mesure s'appliquera aux investissements engagés après ce soir et avant 1983. Elle contribuera à améliorer les réseaux de toutes les régions du pays et bénéficiera aux fournisseurs de matériel ferroviaire.

Les encouragements à l'exploitation de l'énergie

Notre politique nationale de l'énergie doit garder une haute priorité. Elle vise particulièrement notre indépendance pétrolière et gazière. Heureusement, le Canada possède d'abondantes ressources, et de multiples stimulants fiscaux et autres encouragent leur mise en valeur. Cependant, notre attention doit se tourner vers les réserves d'huiles lourdes et les sables bitumineux de l'Ouest, qui ne peuvent être exploitées qu'à l'aide d'une technologie de pointe et d'investissements de plusieurs milliards. De tels projets exigent beaucoup de temps pour la conception, l'organisation et l'exécution des travaux. Il faudrait donc que la phase de planification puisse débiter dès maintenant. Après examen, j'en suis arrivé à la conclusion que certains changements fiscaux pourraient jouer un rôle utile à cet égard.

En premier lieu, je désire annoncer que les usines qui transforment l'huile lourde extraite des puits en un genre de pétrole similaire au brut conventionnel seront considérées comme des installations de fabrication, lesquelles ont droit à un amortissement accéléré et à un taux d'imposition réduit.

En second lieu, il importe de récupérer le maximum de nos réserves de pétrole. Il a été prouvé que des systèmes améliorés de récupération permettraient d'accroître considérablement la production. A partir de demain, par conséquent, les machines, le matériel et les autres dispositifs spéciaux destinés à ces systèmes améliorés de récupération—plus précisément la récupération appelée «tertiaire»—donneront droit à une déduction pour épuisement à raison de \$1 pour \$2 des dépenses effectuées, contre \$1 pour \$3 normalement.

Enfin, la déduction pour épuisement ne peut être imputée actuellement qu'aux bénéfices tirés des ressources, avec un plafond de 25 p. 100. Je propose une amélioration sensible. Les sociétés pourront dès maintenant déduire l'épuisement correspondant à certains investissements admissibles dans des exploitations pétrolières non conventionnelles jusqu'à 50 p. 100 de leur revenu total, que celui-ci provienne des ressources ou d'autres activités. Les investissements admissibles comprendront les dépenses en matériel de récupération tertiaire et en certains biens amortissables acquis pour servir à une exploitation de sables bitumineux.

Je suis persuadé que ces mesures, ajoutées à celles déjà prévues, contribueront à réduire notre dépendance vis-à-vis du pétrole importé, notamment dans l'est du pays.